

Santé à voix haute # 40

La fabrique des politiques de santé

24 octobre 2021

- Expérimentation d'un numéro d'appel unique aux urgences
- L'enquête Pestiriv fait des vagues !
- Malgré les interdictions, la vente d'alcool aux mineurs s'effectue librement
- Davantage de Québécois consomment du cannabis, mais pas les mineurs
- Publication des résultats de la phase 3 du vaccin anticovid 19 de Valneva
- Comment faire des économies grâce aux données de santé ?
- Une proposition de loi pour garantir le droit de visite
- Le projet de "Grande sécu" se dessine
- Comment faire fonctionner un secteur psychiatrique avec seulement dix lits ?
- Nutrinet met en évidence des associations entre consommation d'aliments ultra-transformés (AUT) et diverses maladies graves.

L'expérimentation d'un numéro unique d'appel aux urgences aura lieu

Le principe de l'expérimentation d'une plateforme unique pompiers/police/urgences médicales a été adopté par le Parlement. Mais les oppositions restent fortes à ce modèle d'organisation. [LIRE L'ARTICLE](#)

L'enquête PESTIRIV fait des vagues



Depuis les années 1980, des enquêtes épidémiologiques ont « évoqué » à plusieurs occasions en France (Agrican) et au niveau international l'implication de pesticides dans des pathologies cancéreuses, des maladies neurologiques et des troubles de la reproduction. Le lancement de PestiRiv par l'Anses et Santé publique France, première étude qui vise à mesurer l'exposition de la population dans les zones viticoles et non viticoles, provoque déjà des remous.

[Lire l'article](#)

ADDICTION

Malgré l'interdiction, la vente d'alcool aux mineurs s'effectue pratiquement librement !

Des achats-tests ont été effectués par des clients mineurs dans des supermarchés de différentes tailles, dans deux départements (Finistère et Loire-Atlantique). Cette enquête réalisée à la demande d'Addiction France (à ne pas confondre avec France Addictions, l'autre association représentant les acteurs de l'addictologie) a montré que plus de neuf établissements sur dix vendent de l'alcool à des mineurs. Dans huit cas sur dix, on peut acheter de l'alcool sans que la carte d'identité soit demandée. Enfin, seulement deux établissements sur trois affichent l'interdiction de vente aux mineurs.

Source : [Addiction France](#)

EN BREF

- D'après les premiers résultats de l'Enquête québécoise sur le cannabis (édition 2021), **la proportion de consommateurs de cannabis âgés de 15 ans et plus a augmenté entre 2018 (date de légalisation de la consommation et de la distribution du cannabis) et 2021**, passant de 14 % à près de 20 %. 15 % des consommateurs de cannabis en prennent quotidiennement, soit 3% de la population totale. En revanche, il n'y a pas d'augmentation de la consommation chez les 15-17 ans. Source : [Institut de la statistique du Québec](#)
- **Caroline Janvier, député du Loiret, co-auteur du rapport parlementaire sur le cannabis vient de publier** aux éditions Point d'Orgue - Cannabis ; et si on regardait les choses en face. Pour une

COVID19

Covid-19 : publication des résultats de la phase 3 du candidat-vaccin du franco-autrichien Valneva

Un mois après la résiliation surprise, par le gouvernement britannique, d'une commande de 100 millions de doses, le laboratoire franco-autrichien Valneva, dont le siège est à Saint-Herblain, près de Nantes, a dévoilé, lundi 18 octobre, des résultats initiaux de phase 3 « positifs » pour son candidat-vaccin contre le Covid-19. L'essai clinique, mené sur environ 4 000 adultes au Royaume-Uni, et qui comparait le vaccin de la biotech nantaise à celui du laboratoire britannique AstraZeneca, « a non seulement démontré un niveau de génération d'anticorps neutralisants supérieur à celui du vaccin d'AstraZeneca, mais aussi un meilleur profil de tolérance statistiquement, ce qui en fait un vaccin à la fois très efficace et très sûr », selon son directeur général. Par ailleurs, le candidat-vaccin, réalisé à partir d'une souche Wuhan du virus, protège également contre le variant Delta, aujourd'hui dominant. Pour le moment, le laboratoire n'a aucune commande ferme.

Source : [Le Monde](#), [Communiqué de l'entreprise](#)

Le nombre de nouveaux cas repart légèrement à la hausse

Avec la reprise de la vie sociale (écoles, universités, activités culturelles...) le nombre de nouveaux cas diagnostiqués est en légère reprise selon Santé publique France (21 octobre). Le taux d'incidence est en augmentation en métropole, mais n'a pas d'impact pour le moment sur les indicateurs hospitaliers nationaux. On dénombre d'après ce dernier comptage 4 620 nouveaux cas par jour (moyenne hebdomadaire). Au Royaume-Uni, ce chiffre est dix fois plus élevé. L'épidémie repart fortement en hausse en Allemagne (13 152 nouveaux cas quotidiens). On observe également une légère reprise en Italie (moyenne hebdomadaire de 2846 cas) et 1 863 cas en Espagne.

La Nouvelle-Zélande abandonne la stratégie « zéro covid ».

En Nouvelle-Zélande, les autorités sanitaires ont annoncé 94 nouveaux cas quotidiens, chiffre qui reste cependant très faible par rapport à notre pays. Le nombre de contaminations augmente régulièrement depuis l'apparition mi-août du variant Delta, hautement plus contagieux, dans le pays. Le foyer épidémique a contraint la Première ministre, Jacinda Ardern, à abandonner sa stratégie « zéro Covid » au profit d'une intensification de la campagne de vaccination.

DONNÉES DE SANTÉ

Comment faire des économies grâce aux données de santé ?

Lors de la préfiguration du Health Data Hub (plateforme des données de santé), différentes directions ministérielles ont apporté leur soutien au projet au regard des économies attendues. Celles-ci ont même été chiffrées à 90 millions d'euros (M€) pour 2019-2022. Ces informations proviennent du "contrat de transformation" conclu le 19 mars 2019 entre la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui supervise la plateforme et les différents ministères concernés.

Source : [TICpharma](#)

DROIT DE VISITE

Une proposition de loi pour garantir un droit de visite en établissement

Pendant de longs mois, dans les EHPAD, les foyers pour personnes handicapées ou au sein des établissements hospitaliers, des malades en fin de vie, des personnes âgées, des concitoyens fragiles ont été privés de tout contact, les visites ayant été supprimées. Face à cette situation Bruno Retailleau, président du groupe Les Républicains du Sénat, et plusieurs de ses collègues, ont déposé une proposition de loi, le 23 avril 2021, afin d'instaurer dans notre législation un droit de visite garantissant que ces personnes ne soient pas abandonnées à l'isolement et coupées de tout lien avec leurs proches. Le texte pose le principe d'un droit de visite sur des plages horaires journalières, fixées par le règlement intérieur de l'établissement, et ne pouvant être subordonné à une information préalable de l'établissement. La proposition de loi, qui a été [adoptée à l'unanimité en première lecture par les sénateurs](#), est maintenant sur le bureau de l'Assemblée nationale.

DROITS SOCIAUX

Face au scénario de « grande sécu », les complémentaires organisent la riposte

Le Haut conseil d'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) étudie actuellement, à la demande du gouvernement, [différents scénarios](#) (Les Échos, réservé aux abonnés) pour mieux articuler les relations entre l'assurance maladie obligatoire (la « sécu ») et les complémentaires. Un des

quatre scénarios prévoit l'instauration d'une « Grande sécu », qui avalerait la plus grande partie de l'activité des complémentaires !

Face à cette éventualité, les assureurs privés et les mutuelles ont gros à perdre, en termes de chiffre d'affaires et d'emploi. Mais la riposte s'organise notamment au sein de l'Association pour le développement de l'assurance française (ADAF), rassemblant des groupes financiers, mutualistes ou encore paritaires. L'ADAF promeut [un socle de propositions](#) sur l'évolution du système de santé auprès des différentes familles d'assureurs.

Pour en savoir plus : Florence Jusot, économiste de la santé, présente sur [France culture](#), le scénario de la Grande sécu.

EN BREF

"DETTE IMMUNITAIRE"

- Depuis quelques jours, généralistes et pédiatres constatent un rebond des infections virales, notamment chez les tout-petits. En cause, le manque de stimulation de leur système immunitaire du fait des mesures barrières. À lire dans [La Croix](#).

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE

- Comment un secteur de psychiatrie peut-il fonctionner avec seulement 10 lits d'hospitalisation plein temps contre 61 lits en moyenne en France (un secteur adulte couvre en moyenne une population de 70 000 habitants) ? Dans la périphérie de Lille, les moyens humains sont essentiellement dédiés à la prise en charge de patients hors de l'hôpital. [France info](#) est allé à la rencontre de ces professionnels.
- Cette publication gouvernementale nous offre un aperçu de [l'approche danoise de la santé mentale](#) (en français) : psychiatrie digitale, détection précoce, lutte contre la stigmatisation, prévention...
- Ce [rapport de l'OMS](#) souligne le déficit d'investissement dans la santé mentale au niveau mondial (en français).
- Pour la deuxième année, [une étude d'impact de la stratégie nationale « autisme et troubles du neuro-développement \[TND\] »](#) a été menée, début 2021, auprès des familles et des personnes concernées pour mesurer l'efficacité de ce programme.

NUTRITION

- Au cours des dernières décennies, l'offre agro-alimentaire s'est considérablement étoffée en matière d'aliments dits « ultra-transformés » (AUT). Dans la cohorte NutriNet-Santé (lancée en 2009 et toujours en cours), sept études ont été réalisées, sur des sous-échantillons allant de 26 000 à plus de 100 000 participants. Ces travaux ont mis en évidence des associations entre consommation d'AUT et incidences de cancers, maladies cardiovasculaires, mortalité, diabète de type 2, symptômes dépressifs, surpoids et obésité, et présence de troubles fonctionnels digestifs. Les analyses tenaient compte de nombreux facteurs de confusion potentiels, y compris nutritionnels. Ces résultats ont fait l'objet d'une publication scientifique « [Aliments ultra-transformés, maladies chroniques, et mortalité : résultats de la cohorte prospective NutriNet-Santé](#) », Charlotte Debras et al. - Cahiers de nutrition et de diététique-.
- À noter la publication par l'Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire d'un document (diaporama) « [Consommation alimentaire et santé - Socle de connaissances](#) ».

PLFSS

- L'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale ([PLFSS 2022](#)) a commencé à l'Assemblée nationale. On peut suivre sur le [dossier législatif](#) le contenu des amendements adoptés par les parlementaires.

PROFESSIONS

- **Quelle ambition pour la pharmacie de demain ?** L'Ordre national des pharmaciens lance une vaste [consultation publique](#) sur ce sujet. Quatre thématiques sont proposées : améliorer la prise en charge du patient et l'accès aux soins dans les territoires ; développer et renforcer la prévention ; garantir l'accès à des produits de santé sûrs et de qualité ; contribuer à la transition écologique. Il ne reste plus que quelques jours pour participer et pour le moment, le nombre de participants est faible.
- **Les interventions de pharmaciens en officine** (éducation thérapeutique, surveillance des effets secondaires...) semblent améliorer le pronostic des patients atteints de troubles mentaux sévères. Ce constat est le fruit d'une revue de la littérature internationale, publiée dans la revue [ANZJPsychiatry](#). (Nouvelle-Zélande, en anglais)
- Le PLFSS 2022 prévoit **d'augmenter les prérogatives des orthoptistes** qui pourront réaliser certains actes sans prescription médicale (article 40). Mais, à l'occasion du débat parlementaire, l'article 40 a connu des modifications. Il est donc formulé de la manière suivante ; « En cas de délivrance d'une première prescription de verres correcteurs ou de lentilles de contact, l'orthoptiste ne peut adapter ou

renouveler cette primo-prescription que si le patient a consulté, dans un délai qui sera précisé par décret, un médecin ophtalmologiste ».

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Le bulletin du [Comité de liaison des internes de santé publique](#) comprend ce mois-ci une interview de Benjamin Soudier de la Société française de santé publique (SFSP), relative à la « [capitalisation des expériences en promotion de la santé](#) ».

RECHERCHE

- L'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), installé à Angers et à Nantes, a rejoint le réseau mondial de recherche en santé TriNetX. Ce dernier regroupe des organisations de soins de santé et d'entreprises de sciences de la vie qui mènent des recherches pour accélérer le développement de nouvelles thérapies. Source : [les Échos](#)

COUR DES COMPTES

- Le rapport 2021 de la Cour des comptes relatif à la sécurité sociale est précieux pour comprendre les transformations que connaît l'assurance maladie dans le contexte de la crise sanitaire ; la trajectoire financière de la sécurité sociale à partir de 2020 - les dépenses d'assurance maladie - les lois de financement de la sécurité sociale - les organismes de sécurité sociale dans la crise sanitaire - la télésanté ; des outils à mettre à la disposition au service de la coordination des soins - les dépenses de biologie médicale - soins de suite et de réadaptation, soins psychiatriques, soins en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées. [Synthèse](#).

Santé à voix haute

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.
S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 La santé à voix haute